Message transmis par Louis Chevrin avant sa mort.

Voici donc des détails : la police d’Orléans, ayant arrêté quelques Francs-Tireurs, a mis la main sur des rapports concernant l’attentat contre Marcel Déat à Arbouse (Nièvre) le 9 mars 1943 ; concernant également les déraillements de trains allemands en janvier et février. Je fus identifié comme étant le commandant du secteur 256-257, c’est-à-dire chef des Francs-Tireurs du Cher et de la Nièvre. La police spéciale de Paris, sur les indications d’un de mes agents de liaison, vint le samedi 3 avril pour m’arrêter chez moi. Etant absent, ils arrêtèrent Angèle comme otage et établirent une souricière chez moi. Marie-Louise, Germaine et Paul furent arrêtés. Paul parla tout de suite, ce qui lui valut de rester à la prison de Bourges et de ne pas être torturé.

Rentrant chez moi le 4 avril à 21 heures, je fus assommé à coups de matraque en ouvrant la porte. Réagissant, je fis demi-tour et me sauvais. Ils tirèrent deux coups de revolver sans me toucher, cependant je m’écroulai, résultat des coups de matraque.

Je fus ramené à la maison, mi-nu, menottes aux chevilles et aux poignets, étendu sur le carreau de la chambre et battu de 9 heures à minuit à coups de pied dans le ventre, des coups de matraque et de nerfs de bœuf. N’ayant pas voulu parler, je fus emmené, à minuit et demi, toujours nu, en auto, au commissaire central de Bourges. J’y restais jusqu’au mardi. N’ayant pas

parlé, je fus emmené à Orléans. Là, pour me faire parler, on me mettait sur une table à plat ventre, on me tenait par les pieds et les mains, un torchon dans la bouche, des types de chaque côté frappaient avec des nerfs de boeuf sur les cuisses et les épaules. De temps en temps, ils s’arrêtaient pour me demander si je m’appelais Gaston et si j’étais commandant du secteur. Quand le sang commençait à couler, ils s’arrêtaient et me passaient la flamme d’un briquet entre les doigts de pied. Je suis resté du dimanche au jeudi sans manger ni boire. Le jeudi après-midi, après une séance, ils me firent voir trois amis, dont la femme qui conduisit les flics chez moi, chose que j’ignorais à ce moment-là. Ils me reconnurent. Moi, je « dérouillais » pour ne pas les dénoncer, et ils avaient été arrêtés avant moi !

Je fus donc obligé de reconnaître que j’étais Gaston. Je fus emmené à Nevers. Je traînais pendant\* trois semaines d’un commissariat à un autre, d’une gendarmerie à l’autre, ne mangeant que tous les trois ou quatre jours, et quelle nourriture !

Le 22 avril, je fus enfin interné à Orléans, et le 6 mai, je recevais la première lettre celle de Marie-Louise ; le 10, celle d’Angèle ; le 12 j’étais confronté avec Angèle. Elle ne m’a pas reconnu tout de suite. Voici bientôt deux mois que je suis arrêté et je porte encore sur le corps la trace de coups. Comme nourriture, nous avons un morceau de pain le matin ; à midi de l’eau chaude avec des feuilles de choux ; le soir, eau avec une demi-patate. Si j’en sors tout cela se paiera.

Voici le détail des attentats que la police a pu relever contre moi : 15 janvier, déraillement d’un train à Teillay, sur la ligne de Paris à Vierzon. Le 29 janvier, déraillement d’un train à Marmagne, sur la ligne Vierzon-Bourges. Le 23 février, déraillement d’un train à Moulins-sur-Yèvre, sur la ligne Bourges-Nevers. La même nuit, déraillement d’un train à Venon, sur la ligne Bourges-Cosne. Au total 40 soldats et 7 officiers allemands tués, 4 locomotives hors de service, • 98 wagons détruits et quantité de marchandises.

Arrêt du trafic sur ces lignes variant de 24 à 48 heures chaque fois.

Attentat contre Marcel Déat. Dépôts d’armes de guerre, constitution dans les forêts de groupes de jeunes gens armés. Le juge d’instruction m’a donc inculpé de meurtres, tentative d’assassinat, terrorisme.

Actuellement, les Boches examinent les dossiers. Pour moi, le résultat est le même, mais pour Angèle il vaudrait mieux que nous soyons jugés par la cour spéciale française, elle s’en tirerait n’étant pour rien là-dedans. Si c’était à refaire je recommencerais. Je m’en veux d’avoir raté Déat. Tu enverras ces détails à Lucien et à Louis Clémençon.

Il faut qu’on sache pourquoi je vais peut-être être fusillé bientôt ?

Je suis également accusé d’avoir commandé un cambriolage de cinq mairies pour envoyer les titres d’alimentation au comité national des Francs-Tireurs. Les mairies sont Veaugues, Saint-Bouise, Jalogne, Sancergues pour le Cher et Pougues-les-Eaux pour la Nièvre.

Louis CHEVRIN

Quelques lignes adressées à son épouse :

"Voici ma dernière lettre. Dans une heure, c’en sera fini. Ma dernière pensée sera pour toi. Je sais que tu seras courageuse. Tu ne peux savoir combien tu m’as soutenu dans ces moments difficiles. Je ne regrette rien, ayant la ferme conviction d’avoir uniquement servi mon pays. Je te serre tendrement sur mon coeur. Bien, bien grosse bise."

Louis"